



## ESPACE PUBLICITAIRE

Catalogue des opérateurs du bois-énergie  
Catalogue des matériels et des prestataires de compostage  
Catalogue des équipements de collecte sélective des biodéchets

*Avec le soutien de l'ADEME, Biomasse Normandie a publié une version dynamique et actualisée des catalogues en ligne sur son site Internet.*

*L'association est aujourd'hui responsable de la mise à jour de leur contenu et propose aux opérateurs un espace publicitaire dont les modalités de réservation sont présentées dans le présent document téléchargeable gratuitement.*

**L'espace publicitaire est strictement limité aux pages des catalogues en ligne.**

### Caractéristiques de la bannière publicitaire

- > Format admis : jpg, gif, gif animé et flash) ;
- > Taille maximale de 728 x 90 pixels pour un poids de 50 Ko ;
- > Affichage aléatoire à chaque téléchargement de page ;
- > Période d'affichage de 3 mois, 6 mois ou 12 mois.

### Grille tarifaire

Tarifs applicables à partir du 01 janvier 2011

Période d'affichage	€ HT/ bannière (1)
3 mois	300
6 mois	500
12 mois	850

(1) TVA à 19,6%

### Modalités de mise en ligne

Pour toute réservation, les modalités à suivre sont les suivantes :

- > Utiliser le [formulaire de contact](#) accessible sur le site Internet, pour préciser votre demande (temps de publication souhaité) ;
- > Envoyer à Biomasse Normandie la bannière publicitaire (format adapté) ;
- > Mise en ligne de la bannière publicitaire à réception du paiement ;
- > Envoi d'une facture acquittée précisant la date de mise en ligne et l'échéance de la publication.

Consultez nos  
bases de données !

bois-énergie  
les 1000 mots-clés

bois-énergie  
Opérateurs du  
bois-énergie

déchets organiques  
Matériels de compostage

déchets organiques  
Matériels de  
collecte des bio-déchets

## Avertissement

*L'acceptation de mise en ligne ne vaut en aucun cas accord pour quelconque prolongation ou paiement ultérieur, qui feront l'objet le cas échéant d'une autre formalisation sur simple demande de l'opérateur.*

*A tout moment, l'opérateur pourra obtenir, sur simple demande écrite (mail, courrier) auprès de Biomasse Normandie, et sans frais, qu'une bannière soit retirée de la mise en ligne dans un délai d'un moi, sans pouvoir prétendre à remboursement.*

*Biomasse Normandie se réserve le droit de refuser une demande au regard de son contenu.*

## Contact

Béline HEUDE – Chargée d'études

Biomasse Normandie

19 quai de Juillet - CAEN

Tél : 02.31.34.24.88 – Fax : 02.31.52.24.91

E-mail : [b.heude@biomasse-normandie.org](mailto:b.heude@biomasse-normandie.org)